

Procès-verbal
du Conseil d'établissement
de l'école St-Vincent
tenue le 28 janvier 2021 à 19 h *via TEAMS*



| Parents | Présence | Absence |
|------------------------------|-----------------|----------------|
| Monsieur Yan Verhoef | X | |
| Madame Johannie Laroche | X | |
| Madame Stéphanie Morissette | X | |
| Madame Pierre Viens | X | |
| Madame Stéphanie Baillargeon | X | |
| Madame Christina Blouin | X | |

| Personnel de l'école | | Présence | Absence |
|-----------------------------|------------------------|-------------------|----------------|
| Madame Édith Despots | Enseignante | X | |
| Madame Valéry Bouchard | Enseignante | | X |
| Madame Marc Gagnon | Spécialiste - éducatif | X | |
| Madame Hélène Létourneau | Spécialiste - arts | X | |
| Madame Nathalie Décoste | Secrétaire | X | |
| Monsieur Simon Lamarche | Technicien SDG | X | |
| Secrétaire | Madame Chantal Majeau | Directrice | X |
| | Madame Martin Dubois | Directeur adjoint | X |

| Membres de la communauté | | Présence | Absence |
|---------------------------------|--------------|-----------------|----------------|
| Madame Karine Tremblay | Cab@lunch | X | |
| Madame Joanie Généreux | Municipalité | X | |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Yan Verhoef souhaite la bienvenue à tous les membres et nous débutons la réunion qui se déroule via TEAMS.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption)

STV 28-01-21-001 Il est proposé par Madame Stéphanie Morissette

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL du 26 novembre 2020 (approbation)

STV 28-01-21-002 Il est proposé par Monsieur Pierre Viens

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2020 dernier.

Approuvé unanimement

4. PAROLE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Karine Tremblay nous informe qu'elle a reçu un montant de 4000\$ des entrepreneurs de la région. Celle-ci discutera avec Nathalie pour les besoins des familles. Nous avons reçu des dons pour les habits de neige et des bottes. Au niveau de la ville, les projets se poursuivent dans le contexte actuel. Les activités parascolaires seront relancées avec Madame Brodeur (hiver 2022).

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 NOVEMBRE 2020

5.1 PHOTO SCOLAIRE

Comme le contrat de SPEC photo se termine cette année, il est proposé de former un comité de parents pour le choix de notre prochain photographe. Nous n'avons pas reçu la ristourne de l'an dernier ni de cette année. Madame Nathalie préparera une pochette avec différentes compagnies.

5.2 FORMATION VIRTUELLE À VENIR

Madame Majeau nous informe que le CSS prépare présentement une formation virtuelle pour tous les membres des conseils d'établissement. Nous n'avons pas reçu la date de ladite formation. Les parents peuvent consulter les capsules présentées par le MÉES.

5.3 SUIVI SUR LES MESURES COVID-19

Madame Majeau nous informe que, depuis le retour du congé des fêtes, nous avons fermé trois classes ainsi qu'isolé une vingtaine d'élèves qui prenaient l'autobus avec un élève ayant reçu un test positif à la COVID19. Le port du couvre-visage se déroule très bien, mais il faut faire des rappels afin qu'il soit bien porté.

5.4 SUIVI SUR LA VENTILATION

Madame Majeau nous informe que la dernière phase pour que toute l'école soit en ventilation mécanique se fera cet été. Les travaux auront lieu au rez-de-chaussée du bloc B.

5.5 PROJET COUR D'ÉCOLE

Madame Majeau nous informe que le projet fut soumis au MÉES. Afin d'officialiser le tout, il serait bien d'avoir une résolution officielle.

STV 28-01-21-003 Il est proposé par Monsieur Yan Verhoef

QUE soit approuvé le dépôt d'un projet embellissement cour d'école pour l'année 2020-2021 et d'utiliser un montant de 35 000\$ du fonds à destination spécial.

Approuvé unanimement

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ET POINTS D'APPROBATION/ADOPTION

6.1 LA GRILLE-MATIÈRES

STV 28-01-21-004 Il est proposé par Madame Stéphanie Morissette

QUE soit approuvée la grille-matières pour 2021-2022 telle que proposée par Madame Majeau.

Approuvé unanimement

6.2 LA RÉVISION BUDGÉTAIRE

Madame Majeau nous informe que, pour la 1^{re} fois de sa carrière, celle-ci déposera un budget déficitaire de 51 264\$ sur un budget de fonctionnement de 939 957\$.

STV 28-01-21-005 Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon

QUE soit approuvée la révision budgétaire telle que déposée par Madame Majeau.

Approuvé unanimement

6.3 ORGANISATION DU SOUTIEN À L'ÉLÈVE - TUTORAT

Madame Majeau nous informe que nous recevrons un montant pour offrir du tutorat aux élèves en difficulté d'apprentissage. Les critères d'organisation seront clarifiés la semaine prochaine. Toutefois, les portraits de classes sont déjà amorcés et nous voulons que la structure soit bénéfique pour les élèves. Nous allons privilégier les interventions en classe.

6.4 LES SORTIES CULTURELLES – ALLOCATION DÉDIÉE

Madame Majeau nous présente les balises à respecter pour que les montants puissent être utilisés pour des activités culturelles à l'école plutôt qu'en sorties culturelles.

7. SORTIES ÉDUCATIVES/ACTIVITÉS (approbation)

8. INFORMATIONS

Équipe des enseignants : Les projets en arts sont en branle malgré la désinfection et le transport du charriot, les spécialistes font preuve de beaucoup d'adaptation. La chorale est toujours vivante. RSEQ, pour l'an prochain, promouvoir les activités. Le contact des parents manque au personnel. Cette proximité avec le parent est manquante (activités sportives). Toutefois, les

parents étaient en duo davantage en TEAMS. Il serait intéressant de garder en TEAMS et en présentiel. Une visite virtuelle de l'immeuble serait à privilégier.

Équipe du service de garde : Une grande diminution de la clientèle, plus de 40 élèves de moins. Le masque est porté par tous les élèves. Comme le camp de jour sera fermé à la municipalité, nous allons peut-être devoir ouvrir à la relâche. Le personnel est très impliqué pour des remplacements. Il faut un minimum de 15 élèves/jour pour s'autofinancer. Ce service est offert à tous les élèves.

Comité de parents : Madame Stéphanie Baillargeon nous présente les points importants discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents.

9. UTILISATION DES LOCAUX

Aucune demande.

10. CORRESPONDANCE

10.1 Chèque de la caisse Desjardins – 2800\$. Il serait souhaitable de revamper la coop sportive en mai/juin.

11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : JEUDI 25 MARS 2021 À 19H (VIA TEAMS)

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

STV 28-01-21-006 Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon

QUE l'assemblée soit levée à **20 h 15** puisque l'ordre du jour est épuisé.

Approuvé unanimement

Monsieur Yan Verhoef
Président

Madame Chantal Majeau,
Directrice